

## Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

### RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL

Le mardi 28 avril 2009

18 h 30

Siège social - Timmins

Vidéoconférence

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, tenue à Timmins, le mardi 28 avril 2009 à 18 h 30:

#### **PRÉSENCES:**

Conseillers :

I. Charbonneau, présidente  
D. Grzela, vice-président - vidéoconférence Kapuskasing  
B. Laberge, conseiller scolaire - vidéoconférence Kapuskasing  
R. Lafleur, conseiller scolaire - vidéoconférence Hearst  
M. Martin, conseiller scolaire  
D. Bélanger, conseiller scolaire  
L. Dion, conseiller scolaire  
L. Ouellette, conseillère scolaire - vidéoconférence Cochrane  
R. Patenaude, conseiller scolaire  
J. Smith, élève-conseillère

Personnel :

C. Laforest, directrice de l'éducation  
J. Lepage, agent de supervision - vidéoconférence Kapuskasing  
L. Presley, agente de supervision  
J. Bisson, gérante des ressources humaines et des services d'appui  
K. Lafrenière, gérante des installations  
M. Desjardins, gérant de l'information et adjoint aux ressources humaines  
R. Richard, gérant des services financiers  
K. Salonen, administratrice adjointe à la direction de l'éducation et secrétaire de la réunion

Publique :

A. Paquette  
I. Deneault  
S. Mongrain-Smith  
L. Boisvert  
S. Borgford  
S. Lacroix  
P. Whissel  
P. Viel

Absences :

N. Gaudet, agente de supervision

#### **PRIÈRE D'OUVERTURE**

I. Charbonneau souhaite la bienvenue à tous et à toutes. L. Dion récite la prière d'ouverture.

La prière est offerte pour L. Filion, R. Gervais, J-P Poitras et M. Jolin.

#### **A. Conseil: Affaires courantes**

##### **A.1 Réactivation de la séance ordinaire**

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

Résolution 09-105

**QUE** la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 35 le mardi 28 avril 2009

Adoptée

**A.2 Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: R. Patenaude

Résolution 09-106

R. Richard demande que les points suivants soient ajoutés à son rapport:

- 1.7 Financement de l'École énergétique
- 1.8 La perception des taxes scolaires

**QUE** l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 28 avril 2009 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que modifié.

Adoptée

**A.3 Absences de conseillères ou de conseillers scolaires**

Aucune.

Adoptée

**A.4 Déclaration de conflits d'intérêt**

Membre: \_\_\_\_\_

Sujet de conflit: \_\_\_\_\_

Aucune: \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_

**A.5 Adoption du procès-verbal**

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: R. Lafleur

Résolution 09-107

**QUE** les procès verbaux suivants soient adoptés tels que présentés:

A.5.1 Réunion ordinaire du Conseil, tenue le 28 mars 2009

A.5.2 Réunion extraordinaire du Conseil, tenue le 9 avril 2009

Adoptée

**B. Présentation et/ou délégation**

**B.1** L'impact d'un horaire équilibré sur le bon fonctionnement de l'école - Louise Boisvert, directrice d'école

Madame Boisvert a distribué un sondage au sein de son école afin de déterminer l'impact de l'horaire équilibré sur les élèves et le personnel. Suite au sondage, madame Boisvert a pu remarquer qu'un horaire comme celui-ci était très avantageux pour les élèves ainsi que pour le personnel. Les élèves s'aperçoivent que l'après-midi passe plus vite, de plus, il y a beaucoup moins de mauvais comportements rapportés à la direction. Les statistiques démontrent qu'il y avait 44 suspensions en 2006-2007, 15 suspensions l'an passée et seulement une suspension cette année. On remarque que cet horaire est un bienfait pour l'élève et on recommande aux directions de l'adopter à leur école. Madame Boisvert ajoute que le personnel s'est adapté rapidement au nouvel horaire et on remarque une différence dans le rendement de chacun. La directrice est remerciée du beau travail accompli.

**C. Affaires à décider**

**C.1 Affaires qui découlent de la réunion extraordinaire du Comité plénier - huis clos 27 mars 2009**

**C.1.1 Rapport de la Directrice de l'éducation**

**C.2 Rapport du Gérant des services financiers**

R. Richard effectue une mise à jour de et présente son rapport, il nous informe qu'une somme de 4 400 000 \$ sera attribuée au Conseil afin que les écoles deviennent plus éco-énergétiques. R. Richard aura plus de détails à ce sujet dans les semaines à venir. On propose d'attribuer une somme d'argent aux écoles pour que celles-ci peuvent faire divers projets éco-énergétiques.

R. Richard nous informe qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les taxes scolaires des cantons non organisés seront versés par le Ministère, directement au Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: R. Lafleur  
Résolution 09-108

**QUE** le rapport soumis par le Gérant des services financiers soit reçu tel que modifié.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: R. Patenaude  
APPUYÉ PAR: M. Martin  
Résolution 09-109

**QUE** le Conseil approuve les paiements des comptes payables pour le mois de mars 2009 à la somme totale de 5 292 933,47 \$

Adoptée

PROPOSÉ PAR: R. Patenaude  
APPUYÉ PAR: L. Ouellette  
Résolution 09-110

**QUE** le Conseil approuve les versements de la paie pour le mois de mars 2009 à la somme totale de 3 415 870,31 \$.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: R. Lafleur  
Résolution 09-111

**QUE** le Conseil accorde le contrat relié à la demande de proposition no. 2009-003 des "Services alimentaires pour l'École secondaire catholique de Hearst", à la compagnie Chartwells débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et se terminant en 2011-2012 avec la possibilité d'une période supplémentaire de deux ans.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: D. Bélanger  
Résolution 09-112

**QUE** le Conseil accorde le contrat relié à la demande de propositions no. 2009-005 des "Services alimentaires pour l'École secondaire catholique Thériault" à Chartwells débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et se terminant en 2011-2012 avec la possibilité d'une période supplémentaire de deux ans.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge  
APPUYÉ PAR: M. Martin  
Résolution 09-113

**QUE** le Conseil accorde le contrat relié à demande de propositions no. 2009-006 des "Services alimentaires pour l'École catholique Jean-Vanier", à la compagnie Chartwells débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et se terminant en 2011-2012 avec la possibilité d'une période supplémentaire de deux ans.

Adoptée

**C.3 Rapport de la gérante des ressources humaines et des services d'appui**

PROPOSÉ PAR: R. Patenaude Résolution 09-114  
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

J. Bisson effectue une mise à jour et présente son rapport, elle nous informe du banquet de reconnaissance qui aura lieu le 30 mai 2009, de plus, un rappel est lancé de retourner les fiches d'inscription le plus tôt possible.

J. Bisson ajoute que les ateliers offerts durant les 2 dernières années sont maintenant complétées et ont été un grand succès. C. Laforest prend l'occasion d'ajouter que les journées AREF tenues la semaine dernière ce sont bien déroulées et que plusieurs personnes y ont participé.

**QUE** le rapport soumis par la Gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu tel que modifié.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion Résolution 09-115  
APPUYÉ PAR: D. Grzela

**QUE** le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel enseignant tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Ouellette Résolution 09-116  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

**QUE** le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui tels que présentés.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Bélanger Résolution 09-117  
APPUYÉ PAR: L. Dion

**QUE**, suite à la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil approuve les conditions d'emploi suivantes telles que modifiées et ce, rétroactivement du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2012:

- agentes et agent de supervision
- cadres administratifs
- directions et directions adjointes
- membres du personnel non syndiqués

Adoptée

PROPOSÉ PAR: M. Martin Résolution 09-118  
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

**QUE**, suite à la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil approuve l'augmentation du poste de direction en aménagement linguistique de 0,5 à 1,0 pour l'année scolaire 2009-2010 à titre de projet pilote, et ce, à l'intérieur de la dotation existante pour les directions d'école.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge  
APPUYÉ PAR: D. Grzela

Résolution 09-119

**QUE**, suite à la recommandation du Comité des ressources humaines, le Conseil procède à l'affichage des postes de directions et de directions-adjointes suivants:

- Direction-adjointe .50 École secondaire catholique Cité des Jeunes
- Direction-adjointe .50 École secondaire catholique de Hearst
- Direction-adjointe .50 École secondaire catholique Sainte-Marie
- Direction École catholique Immaculée-Conception et École catholique Ste-Thérèse
- Direction .50 École catholique St-François-Xavier

Adoptée

**C.4 Rapport des agentes et agent de supervision**

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: R. Patenaude

Résolution 09-120

L. Presley présente son rapport, elle nous fait part des diverses rencontres à laquelle elle participera.

En l'absence de N. Gaudet, L. Presley présente le rapport de l'agente de supervision, les conseiller demande d'avoir plus d'information au sujet du voyage éducatif de l'école catholique Alliance à Londres, Paris, et Rome et la raison pour laquelle 50% des élèves n'y participent pas. De plus, on demande d'avoir une recommandation pour le logo de l'École catholique Ste-Thérèse.

J. Lepage présente son rapport, le concert de Robert Lebel était un grand succès, plusieurs élèves ont participé. Les chorales des écoles catholiques Jeanne-Mance, Jacques-Cartier, André-Cary, Ste-Rita et St-Antoine-de-Padoue ont toutes participé. Selon J. Lepage, l'activité était un grand succès.

**QUE** le rapport soumis par les agents de supervision soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Bélanger  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-121

**QUE** le Conseil approuve le voyage éducatif de l'école secondaire catholique l'Alliance à Londres, Paris et Rome du 11 mars au 22 mars 2010, et ce, selon la politique #6118- Sorties éducatives.

Adoptée

**C.5 Rapport de la gérante des installations**

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-122

On suggère que le Conseil participe à l'étude de la route 66 à Virginiatown et que l'on nous adresse la correspondance en français.

**QUE** le rapport soumis par la Gérante des installations soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: D. Bélanger

Résolution 09-123

**QUE** le Conseil approuve la résolution #09-31 telle que proposée à réunion du comité à huis clos du 27 avril 2009.

Adoptée

**C.6 Rapport de la Chef des services en enfance en difficulté**

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-124

**QUE** le rapport soumis par la Chef des services en enfance en difficulté soit reçu tel que présenté.

Adoptée

**C.7 Rapport de la Chef des services pédagogiques**

PROPOSÉ PAR: L. Ouellette  
APPUYÉ PAR: L. Dion

Résolution 09-125

**QUE** le rapport soumis par la Chef des services pédagogiques soit reçu tel que présenté.

Adoptée

**C.8 Rapport de la Directrice de l'éducation**

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: D. Grzela

Résolution 09-126

C. Laforest nous présente son rapport, elle nous fait part de son calendrier de dates importantes. Lors du symposium de clôture pour l'initiative de la pédagogie culturelle, le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières s'est remarquablement dévoué. L. Presley ajoute que plusieurs francophones catholiques étaient placés à la même table incluant les gens présents de notre Conseil. On suggère que ce serait intéressant d'avoir des activités pour les francophones catholiques lors des rencontres provinciales.

On demande de faire une ré-évaluation après cette année afin de voir si les fonds de 8 000 \$ seront suffisants pour le club des échecs. Une discussion s'ensuit.

**QUE** le rapport soumis par la Directrice de l'éducation soit reçu tel que présenté.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: D. Bélanger  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-127

**QUE** le Conseil appuie les recommandations de l'administration dans les initiatives proposées dans le cadre de la subvention pour l'amélioration des programmes, et ce, pour l'année scolaire 2009-2010.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: R. Lafleur

Résolution 09-128

On demande de développer une politique sur les mutations. De plus, D. Bélanger a appelé un point d'ordre et a stipulé qu'il ferait une plainte au Ministère qu'on ne suivait pas nos propres politiques.

**QUE** le Conseil appuie la recommandation de l'administration dans la demande de mutation d'une agent de supervision à la région centre.

Amendement: PROPOSÉ PAR: D. Bélanger  
APPUYÉ PAR: R. Patenaude

Attendu que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières a une politique d'embauche et de recrutement pour l'ensemble de son personnel;

Attendu que cette politique requiert la mise sur pied d'un comité de sélection composé d'au moins deux conseillères ou conseillers scolaires et la direction de l'éducation pour les postes d'agente, d'agent de supervision;

Attendu que les possibilités du comité de sélection sont clairement identifiées dans la dite politique;

Attendu que l'article 3.2 de cette politique indique le suivant "un comité de sélection est établi pour chaque embauche effectuée par le Conseil";

Attendu que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières n'a pas de politique de mutation;

Et attendu qu'il soit important d'être transparent dans toute embauche du personnel pour le conseil;

**QUE** le Conseil procède à l'affichage du poste d'agente ou d'agent de supervision pour la région centre du Conseil et met sur pied le comité de sélection conforme à la politique d'embauche et de recrutement du Conseil.

Pour: M. Martin, D. Bélanger, R. Patenaude  
Contre: L. Dion, B. Laberge, L. Ouellette, R. Lafleur, D. Grzela

Défaite

Suite à ce vote, on revient au vote original de la résolution 09-093.

Pour: L. Dion, B. Laberge, L. Ouellette, R. Lafleur, D. Grzela  
Contre: M. Martin, D. Bélanger, R. Patenaude

Adoptée

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-129

**QUE** le Conseil procède à l'affichage du poste d'agent ou d'agente de supervision dans la région Sud.

Adoptée

**C.9 Rapport de l'élève-conseillères**

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: R. Patenaude

Résolution 09-130

J. Smith présente son rapport, elle a fait un sondage auprès des élèves de chaque école secondaire de notre Conseil afin de voir si les élèves étaient au courant du rôle de l'élève-conseillère puisque les élections auront bientôt lieu. De plus, elle voulait aller en profondeur avec les préoccupations des élèves face à leur école. J. Smith termine en énumérant quelques commentaires positifs des élèves. On remercie J. Smith et la félicite de son beau travail au courant de l'année.

QUE le rapport de l'élève-conseillère soit reçu tel que présenté.

Adoptée

**C.10 Rapport de la Présidente du Conseil**

PROPOSÉ PAR: M. Martin  
APPUYÉ PAR: L. Dion

Résolution 09-131

I. Charbonneau nous présente son rapport, elle affirme avoir assisté à l'AREF et donnent ses félicitations pour le beau travail accompli.

QUE le rapport de la Présidente du Conseil soit reçu tel que présenté.

Adoptée

**C.11 Rapport du comité de politiques**

PROPOSÉ PAR: L. Dion  
APPUYÉ PAR: L. Ouellette

Résolution 09-132

QUE la politique #2106 - Bourses d'excellence soit déposée et affichée sur le site du Conseil pour fin de consultation, et ce, jusqu'au 22 mai 2009.

Adoptée

PROPOSÉ PAR: B. Laberge  
APPUYÉ PAR: L. Dion

Résolution 09-133

QUE le Conseil adopte la politique #6108 - Discipline progressive telle que proposée.

Pour: B. Laberge, L. Ouellette, D. Grzela, L. Dion, R. Lafleur,  
M. Martin

Contre: D. Bélanger

Abstention: R. Patenaude

**D. Information**

Adoptée

Copies expédiées par courriel

**E. Correspondance**

Copies expédiées par courriel.



**Période de questions**

R. Demeules demande d'avoir une copie des ajouts de la réunion ordinaire.

S. Borgford demande s'il serait possible de revoir la mesure administrative de la bonne bouffe afin d'avoir les barres de chocolat comme prélèvement de fonds puisque les écoles faisaient beaucoup de profit.

**Levée de la séance**

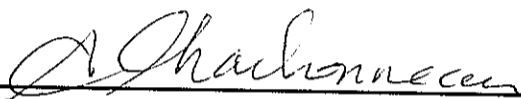
PROPOSÉ PAR: R. Patenaude  
APPUYÉ PAR: B. Laberge

Résolution 09-134

**QUE** la séance soit levée à 21 h 45.

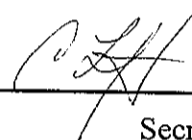
Adoptée

---



Présidente

---



Secrétaire